

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC

(Acte 34 Vict., Chap. 7).

DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 15 juin 1891.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier O. Robitille, M.D., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Président donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

Sur motion de E. W. Méthot, Ecr., secondé par L. Amiot, Ecr.,— Messieurs Cyrille Tessier et H. F. Marcou sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

*DIX-NEUVIÈME rapport annuel des Directeurs aux actionnaires
de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, depuis
l'octroi de sa charte sur l'acte fédéral, Vict. 34, ch. 7.*

MESSEURS,

Les Directeurs en présentant leur rapport annuel ont l'agréable plaisir de vous annoncer que La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec entre aujourd'hui dans la 44^{ième} année de son existence. Vraie graine de sénévé dans son début, la Caisse a grandi et constamment grandi dans l'estime et la confiance publique, maintenant les transactions se chiffrent par millions annuellement.

Le résultat des opérations financières de la Caisse pour l'année terminée le 30 mai dernier est très favorable.

1938 nouveaux comptes ont été ouverts et 579 clos. Le nombre de nos déposants est aujourd'hui de 14,847 réparti comme suit :

Bureau Haute-Ville.....	8482
do Lévis.....	2301
do St.-Roch.. ..	4064